2

ÉLOGE DE FRANÇOIS BARRIER



(Extrait du Lyon Médical).

ÉLOGE

DE

FRANÇOIS BARRIER

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE,
PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DU RHÔNE,
PRÉSIDENT-FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'ENFANCE DE PARIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE MÉDECINE DE LYON,
ET D'UN GRAND NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,
ETC., ETC., ETC.

Lu à la Société nationale de médecine de Lyon
Dans sa séance publique annuelle du 8 février 1875,

PAR

LE Dr J. GARIN
Membre de la Société nationale de médecine de Lyon,
Ancien médecin de l'Hôtel-Dieu.





LYON
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE
C. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

1875

ÉLOGE

DE

FRANÇOIS BARRIER

Messieurs,

Notre Compagnie n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour rendre hommage à la mémoire du docteur Barrier. Dès la nouvelle de sa mort, et bien que notre ancien collègue fût éloigné de nous depuis plusieurs années, la Société de médecine, par l'organe de son président, payait à cet éminent confrère un juste tribut de regrets, et levait la séance en signe de deuil. Mais vous avez voulu que celui qui avait occupé une si grande place parmi nous, et qui en tient une si grande encore dans nos souvenirs, fût l'objet d'une manifestation plus solennelle; vous avez voulu que son éloge fût prononcé devant vous, afin que ses mérites, remis en lumière, vinssent de nouveau montrer l'étendue de votre perte, honorer le nom d'un homme d'élite, et exciter chez tous une noble émulation.

Cet honneur, Messieurs, était bien dû au docteur Barrier. Dans sa carrière trop courte, mais si bien remplie, il nous apparaît, en effet, sous des aspects divers, comme l'homme complet du devoir; et, malgré l'éclat de ses qualités, comme le modèle le plus capable d'encourager nos efforts.

Que l'on considère en lui le médecin prudent et éclairé, le chirurgien élégant et habile, ou le philosophe appliqué à la solution des problèmes les plus ardus de l'évolution sociale, partout et toujours, à côté du savant on voit l'homme bon et généreux, porté au bien par le mouvement naturel de son cœur, non moins que par l'impulsion réfléchie de sa conscience.

On dit que dans l'ancienne Egypte les rois ne recevaient la sépulture qu'après un examen sévère de leurs actes et le jugement suprême d'un illustre aréopage. Cette rigueur étendue à de moins puissants mortels n'aurait eu rien de redoutable pour celui dont l'existence va vous être retracée à grands traits. Sa vie entière, examinée avec le sentiment de la plus vive sympathie, mais aussi avec le respect le plus sincère de la vérité, témoignera pour lui ; elle lui assurera, Messieurs, le rang privilégié que vous réservez aux plus dignes, et que nos annales, je n'en doute pas, assigneront un jour au docteur Barrier parmi les hommes dont le nom doit être préservé de l'oubli.

I

François-Marguerite Barrier naquit à Saint-Etienne (Loire), le 20 janvier 1813. Son père exerçait la profession d'avoué dans cette ville, et jouissait de l'estime publique ; mais profondément affligé des malheurs de la France, en 1815, il se retira à la campagne, à Saint-Paul-en-Jarret, et se voua entièrement à l'éducation de ses enfants. C'est dans ce pays salubre, au sein de sa famille, que Barrier passa sa première enfance ; il y fortifia sa santé, jusque-là maladive, et y développa ses heureuses dispositions. Sa mère se

plaisait à répéter qu'il ne lui avait jamais causé un instant de chagrin, « pas plus l'enfant, disait-elle, que l'homme fait » ; et sa sœur, qui garde à sa mémoire un véritable culte, nous a cité de son jeune âge les traits les plus touchants.

Après des études classiques ébauchées à Saint-Chamond, et terminées à Lyon d'une manière brillante, Barrier, cédant à une vocation dès longtemps arrêtée, vint dans cette dernière ville, en 1831, étudier la médecine. Nommé interne de l'Hôtel-Dieu et le premier de son concours, il dut à ce glorieux classement le privilége, alors en usage, d'aller continuer ses études à Paris, jusqu'à son entrée en fonction. Mais un nouveau succès l'empêcha de revenir prendre sa place. Il concourut pour l'internat des hôpitaux de la capitale, et fut reçu le second sur cent soixante-quinze concurrents. Pendant quatre ans, il suivit comme interne les hôpitaux de Paris, apportant dans ses divers services ce zèle tranquille et soutenu, l'un des traits distinctifs de son caractère. Au lit des malades, il eut pour guides Jobert de Lamballe, Clément, Jadelot et Lisfranc, qui était son compatriote et presque son parent. Il retint de ce chirurgien, dont il avait été le prévôt-démonstrateur, la précision et la netteté opératoires qui avaient fait la réputation du maître, et firent plus tard celle du disciple. Il acquit avec Jadelot l'expérience difficile des maladies de l'enfance ; et cette spécialité resta, même pendant sa carrière chirurgicale, l'un de ses titres à la confiance publique.

Quand on connaît les relations qui existèrent entre Lisfranc au faîte de la renommée et Barrier au début de sa carrière, on s'étonne que ces relations n'aient pas amené entre eux une intimité qui se fût résumée, d'un côté, en une haute et paternelle protection, de l'autre, en une collaboration respec-

tueuse et dévouée. Cette amitié qui eût semblé naturelle, comme celle de Desault et de Bichat, ne put jamais s'établir. La violence et l'injustice du fougueux chirurgien de la Pitié, envers toutes les gloires rivales de la sienne, révoltaient l'âme droite et généreuse de Barrier. Il n'aurait pu devenir l'ami de son maître sans épouser ses haines. Une telle complaisance, à ses yeux, eût été une lâcheté, et son impartialité courageuse, qui éclata plus d'une fois en face de la passion jalouse de son chef, le tint volontairement à l'écart.

Après son internat, Barrier se perfectionna aux leçons des cliniciens les plus célèbres, et se fit recevoir docteur, en juillet 1840. Sa thèse sur la *tumeur hydatique du foie* est une monographie remarquable, dans laquelle, à l'exemple de Récamier, il préconise la cautérisation comme moyen d'arriver au foyer de la tumeur avec moins de danger.

II

Cette tâche accomplie, il vint se fixer à Lyon, pour y exercer la médecine. Pendant les deux années qui suivirent son retour, il mit en ordre les matériaux nombreux qu'il avait rapportés de Paris, sur les maladies des enfants ; et son travail, qui ne devait d'abord aboutir qu'à des mémoires distincts sur quelques points de la pathologie de l'enfance, se convertit en un ouvrage considérable, si clair, si méthodique et si complet, qu'il est resté classique, et qu'il a pu atteindre, chose rare pour un livre publié en province, jusqu'à sa troisième édition.

En même temps que Barrier achevait une œuvre qui lui survivra, il se mêlait avec ardeur au mouvement progressif de l'école lyonnaise. C'est ainsi que, dès son origine, il fit

partie de la Société médicale d'émulation, et en devint bientôt le président. Dans cette Société de jeunes médecins studieux, qui fut longtemps la pépinière de notre Compagnie, Barrier préluda au rôle important qu'il devait remplir depuis lors dans toutes nos assemblées savantes. Son esprit sage, son caractère conciliant, et la conscience qui réglait tous ses actes, lui assuraient la première place dans nos réunions. On allait volontiers au-devant de cette influence à la fois modeste et active, et que l'amitié rendait douce autant qu'efficace.

Le principal mémoire que Barrier lut à la Société d'émulation a pour titre : *Considérations sur les caractères de la vie dans l'enfance, appliquées à la pathologie, à la thérapeutique et à l'hygiène de cet âge* (1841). Dans cet opuscule de philosophie médicale, et contrairement à l'opinion reçue, l'auteur démontre ce principe que plus les êtres sont voisins de leur naissance, plus la nature est puissante et réparatrice. Cette énergie même de la vitalité, à l'origine de son évolution, doit commander et tempérer les moyens d'action dont le médecin dispose pour agir sur l'organisme malade ; précepte fécond en ses applications, que, sans doute, on observait déjà dans la pratique, mais que la théorie n'avait pas encore parfaitement justifié.

III

Les travaux de Barrier semblaient le préparer exclusivement à la médecine ; cependant ils avaient en même temps un autre but. Le majorat de l'Hôtel-Dieu, ce poste si envié, tentait son ambition. La médecine opératoire n'avait guère de secrets pour l'élève de Lisfranc, et il avait appris à l'école de Jobert jusqu'où peut aller la hardiesse dans les

tentatives de la chirurgie. Après ces fortes études, la préparation d'un concours devait être pour Barrier chose facile. Mais il y fut entravé par les cruels soucis que lui causait la maladie de son père, et les soins désespérés qu'il lui donnait chaque jour. Le dévoûment multiplié et l'affection du fils le plus tendre ne purent néanmoins sauver cette vie si chère, et ce fut sous le coup du chagrin le plus vif que Barrier se présenta au concours du majorat, en avril 1843. Il en sortit vainqueur; mais cette victoire, vaillamment gagnée, et que des titres exceptionnels faisaient présager, eût été plus brillante encore, s'il l'eût remportée dans le calme habituel de son esprit. Elle lui eût été surtout plus précieuse, s'il eût pu en faire hommage à un père dont il était l'orgueil. Nous nous souvenons encore de ce moment plein d'émotion où, haletant d'allégresse, comme s'il se fût agi de notre propre triomphe, nous courions lui annoncer son élection. Il attendait son sort avec angoisse, dans une petite chambre de l'internat, humble asile de si nobles anxiétés; mais lui, loin de se réjouir avec nous de son succès, nous le vîmes fondre en larmes, s'écriant d'une voix entrecoupée par les sanglots : « Oh ! mon père, mon pauvre père, que n'êtes-vous là ! » Le culte de l'amour filial prit-il jamais une forme plus émue et plus touchante?

Barrier fut mis en possession de sa charge, comme aide-major, le 1er janvier 1844. Il résolut d'abord de donner tous ses soins à la pratique de la chirurgie classique, dont il s'était quelque peu écarté pour suivre la route de la médecine proprement dite. Nous voyons dans une lettre intime ses dispositions d'esprit à cette époque. « Sans contredit, écrit-il de l'Hôtel-Dieu, ce que j'ai de mieux ici, au point de vue matériel, c'est ma chambre avec cette belle vue du Rhône,

et ce beau jour qui m'inonde et me fait penser sans regret au *clair-obscur* de la rue Mulet. Cette vie active et retirée a pour moi beaucoup d'attraits, je l'aime dans ce qu'elle a de régulier et d'invariable, je dirai même dans ce qu'elle a d'asservissant ; car elle double ainsi le prix des instants dont on dispose à son gré. Le joug de la discipline, soit au collége, soit dans les hôpitaux de Paris, ne m'a jamais pesé ; et ici je le trouve encore plus léger, grâce aux espérances de sécurité que mon avenir me permet maintenant de concevoir. Quant au service chirurgical, j'en ai pris ce qu'on peut appeler la routine plus vite que je ne le pensais, et il n'a, jusqu'à présent, été pour moi la source d'aucune peine sérieuse, ni au physique ni au moral. Cependant, j'avoue que quelques malades m'ont causé de l'insomnie, et je sens que de longtemps je ne serai blasé sur les souffrances de mes semblables, ni sur les inquiétudes que peut donner l'issue des maladies graves. »

« Je crois qu'avec la prudence, et je dirai avec la timidité de mon caractère, je ferai peu de sottises par étourderie. Je cherche plutôt à me guérir de l'abus de l'expectation, à laquelle je suis enclin. Pour mes commencements, je m'applique à ne pas faire de fautes, et ne veux point chercher de sitôt la voie des idées neuves et des expérimentations. Cela pourra venir quand je connaîtrai mieux la chirurgie classique ; mais, en attendant, j'ai assez de bien étudier celle-ci. Tel est le plan que je me suis tracé (1). »

Ce plan était assez vaste pour l'occuper longtemps. Il y consacra presque exclusivement les six premières années de son exercice à l'Hôtel-Dieu, s'appliquant soigneuse-

(1) Lettre du 5 février 1844 à M. Lacour.

ment, à tous les détails de ses fonctions, réunissant plus de trois mille observations, et recueillant dans la pratique de son art cette première récompense du devoir accompli, le contentement de soi-même. « Pour moi, dit-il, dans une autre lettre de la même correspondance, je n'ai pas de plus grande satisfaction que celle que me procure l'exercice de la médecine, lorsqu'il est heureux, et lorsque je puis me rendre ce témoignage, que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour conserver la vie de mes malades. »

Barrier, pendant cette période stagiaire de son majorat, a peu écrit. En dehors de son service hospitalier, qui l'absorbait presque entièrement, ses productions scientifiques se résument dans les communications orales qu'il faisait à nos deux Sociétés de médecine. Il observait et il méditait. « Je m'occupe beaucoup des maladies scrofuleuses, dit-il dans sa correspondance ; je crois que ces maladies, par leur fréquence et par la difficulté de leur cure, sont un objet de la plus haute importance. D'ailleurs, elles se présentent à mon esprit sous un jour particulier qui m'attire vers leur étude. Rentrant également dans le domaine de la médecine et dans celui de la chirurgie, elles aideront à la métamorphose que je dois subir, et formeront comme une transition naturelle entre mes premiers travaux et mes travaux à venir (1). » Ces études et bien d'autres remplirent toute la durée de son aide-majorat de l'Hôtel-Dieu, et trouvèrent souvent leur emploi dans une publication périodique que Barrier devait bientôt créer.

Vers la fin de l'année 1848, l'occasion de reprendre la plume s'offrit en effet à lui ; il ne la laissa point échapper. Les deux Sociétés médicales de notre ville publiaient de

(1) Lettre du 14 avril 1844 à M. Lacour.

compte à demi, depuis deux ans, le *Journal de médecine de Lyon*; mais, à la dissolution de la Société d'émulation, ce journal cessa de paraître. Les tentatives de journalisme médical avaient été nombreuses chez nous; elles avaient presque toutes échoué pour des causes diverses. Ces publications entreprises avec les éléments d'une collaboration féconde, qui n'a jamais manqué dans l'école de Lyon, étaient restées trop locales; elles avaient toujours succombé par l'absence d'une publicité suffisante et par suite des déficits qu'on se lassait de payer.

A son tour, Barrier voulut combler le vide qui venait de se faire dans notre littérature médicale, et, sans autre appui que le concours scientifique de ses amis, parmi lesquels il est juste de citer en première ligne M. Lacour, notre collègue, qui fut alors son collaborateur de tous les jours, il fonda à ses périls et risques la *Gazette médicale de Lyon*. Sous sa direction, le nouveau journal donna, dès le début, des signes d'une vitalité certaine. Il vécut et prospéra. Cinq années d'une existence ininterrompue et utile le firent adopter par notre Compagnie comme le recueil officiel de ses actes, sans que le directeur du journal songeât à réclamer pour lui aucun autre encouragement. Pour tant de zèle, la *Gazette* donna-t-elle des bénéfices? Je ne sais, Messieurs; mais pendant les huit années que Barrier la conduisit prudemment dans les voies du succès, il ne se plaignit jamais ni du poids du travail ni de celui des échéances (1). Et quand les devoirs du professorat vinrent

(1) La *Gazette médicale de Lyon* a duré vingt ans, sous trois directeurs successifs : MM. Barrier, Garin et Diday. Une nouvelle feuille, le *Journal de médecine de Lyon*, étant venu partager, en 1864, le champ déjà assez

l'obliger à transmettre sa tâche à des successeurs qui ne parurent pas indignes de lui, il put se flatter d'avoir créé un organe sérieux de publicité et de le voir se perpétuer parmi nous.

Barrier, devenu journaliste, apporta à son œuvre les qualités de son caractère et de son talent. Si ses bulletins n'ont pas le tour brillant et passionné du polémiste, ils ont la sincérité et la concision de l'historien. Même dans ses articles de fond, la controverse n'est point l'allure de l'écrivain. Il expose ses idées propres avec calme, et s'il discute celles des autres, sa critique toujours modérée a pour but bien plus d'établir les résultats de son expérience que d'infirmer des vues ou des procédés opposés. Du reste, la *Gazette médicale* entre ses mains était en quelque sorte une publication impersonnelle, dont il faisait les honneurs à la médecine lyonnaise avec un désintéressement parfait et toute la bonne grâce d'une cordiale hospitalité.

IV

Le 1er janvier 1850, Barrier prit le titre et les fonctions de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Son discours d'installation est un tableau brillant des *progrès de la médecine opératoire au XIXe siècle*. L'auteur y fait ressortir cette idée que

étroit à exploiter, M. Diday, malgré le succès de publicité et même d'argent que la *Gazette* devait à son activité et à son talent, proposa de réunir les deux feuilles et de faire une œuvre collective, le *Lyon Médical*, qui paraît depuis six ans avec la collaboration d'un comité pris originairement dans les deux journaux, et un rédacteur en chef renouvelé tous les quatre mois et nommé à l'élection par les membres du Comité.

si, d'un côté, la chirurgie moderne a heureusement restreint l'ancien cadre de ses opérations sanglantes, par l'emploi des moyens plus doux et non moins efficaces de la médecine, elle a, d'un autre côté, considérablement étendu son domaine par des inventions merveilleuses qui resteront l'une des gloires de notre temps. La ténotomie, la lithotritie et l'anesthésie sont les plus belles de ces découvertes, et Barrier en retrace l'histoire en appréciant avec éloge la part que l'école lyonnaise a prise à leur propagation et à leur perfectionnement.

C'est dans ce discours, qu'ayant à faire l'apologie de la médecine opératoire, il ne craint pas d'en réduire modestement le rôle à celui d'un art secondaire. Mais pour mieux préciser la portée de ce jugement, si inattendu dans la bouche d'un chirurgien, je citerai le passage suivant :

« On disait autrefois, écrit-il, *qu'il fallait naître opérateur comme on naît poète*. Cependant, l'art des opérations considéré en lui-même est un art mécanique... S'agit-il en effet dans une opération d'autre chose que de porter l'instrument convenu dans une étendue, à une profondeur, suivant une direction déterminée; avec une force et une vitesse que rien n'empêche d'évaluer plus qu'approximativement ? N'y a-t-il pas dans mille travaux d'artisan ou d'artiste des mouvements infiniment plus variés, plus compliqués à exécuter, et dans des conditions où la mesure la plus précise, la légèreté la plus délicate sont de la plus impérieuse nécessité ?...

« Ce serait donc réduire le chirurgien à sa minime valeur que de le tenir, pour une certaine dextérité manuelle, quitte des connaissances vastes, profondes, variées, qu'exige dans toute sa généralité la pratique de la médecine. Demander à une médication savante, rationnelle, douce, patiente, la guérison d'une maladie qu'un jugement hâtif aurait voué à l'instrument tran-

chant, voilà pour le chirurgien une gloire véritable, voilà le triomphe de l'art... »

Barrier pratiquait ses maximes. Aussi s'appliqua-t-il toujours à associer, dans ses entreprises chirurgicales, l'habileté opératoire qu'il avait acquise à un haut degré et la sagesse du médecin qui était le fond de sa nature. Beaucoup des confrères qui m'écoutent ont été ses émules ou ses élèves ; ils n'ont point oublié cette adresse qui donnait à sa main tant de précision et de légèreté. Obéissant à ce précepte « hâtez-vous lentement », Barrier était de ceux qui sans se presser avancent toujours. Il savait par une sage économie des différents temps d'une opération ne rien faire d'inutile; avec lui tout concourait au but. C'est qu'avant d'avoir, comme on dit, de l'ordre jusqu'au bout des doigts, le chirurgien doit en avoir d'abord dans la tête; et cet ordre, qui abrége à la fois l'opération et la douleur, Barrier en donnait chaque jour le plus profitable exemple.

Comme chirurgien, Barrier avait donc ce double avantage de faire vite et de faire bien. Mais ce serait le louer à moitié que de parler seulement de sa dextérité manuelle, sans rappeler la sûreté habituelle de son diagnostic et sa bonne foi jusque dans ses moindres mécomptes; sans dire la prudence de ses déterminations et la sollicitude de ses soins ; sans proclamer enfin sa bonté, sa douceur et sa patience pour les malades. Il était ménager de leurs souffrances comme de leur vie même. Sous cette figure grave et austère, notre ami cachait, mais cachait mal, un cœur sensible qui se dévoilait au moment voulu, tantôt par un regard sympathique et rassurant, tantôt par quelques paroles prononcées avec calme et dont l'accent même dissipait la frayeur et ramenait l'espérance.

On a souvent comparé Barrier à Nélaton. Il y avait en effet plus d'un rapport entre ces deux hommes de grande valeur, sortis l'un et l'autre de l'école de la Pitié. Chez tous deux même talent, même sagacité, même caractère. Ils pouvaient bien devoir au même maître les qualités extérieures de leur art et peut-être la rectitude perfectionnée de leur jugement; mais ce qu'ils ne devaient bien qu'à eux-mêmes, c'est l'honnêteté et la franchise de leur parole, la noble simplicité de leurs manières et l'affabilité transparente, innée, de leur personne.

Ces vertus de tous les jours, qui caractérisaient si bien notre confrère, n'ont pas peu contribué à sa réputation. Les sœurs de nos hôpitaux voyaient en Barrier le modèle du chirurgien. Ses internes et ses élèves avaient foi en lui; ils aimaient ce chef de service bienveillant et humain qui les prêchait d'exemple. Les malades le respectaient et le chérissaient comme leur sauveur. Les administrateurs, enfin, depuis longtemps témoins de son zèle et de ses succès, furent heureux de le conserver au service des pauvres, lors de l'expiration de sa charge, en le prorogeant pour six ans encore à l'hôpital, comme chirurgien titulaire.

Cette mesure, prise par l'Administration, dès l'année 1848, quand Barrier n'était encore qu'aide-major et sans successeur désigné, avait été commandée par la force des choses et l'intérêt des malades, non moins que par les mérites du chirurgien. Elle n'était que la suite de cet arrêté de 1832, qui avait pourvu d'un service actif les aide-majors restés jusque-là sans emploi. Pour répondre à d'autres besoins, elle retenait aujourd'hui les majors eux-mêmes à l'Hôtel-Dieu, pendant six années de plus, au grand avantage de la bienfaisance publique et de la science elle-même. Les ser-

vices que Barrier rendit dans ses nouvelles fonctions, avec toute la maturité de l'âge et de l'expérience, confirmèrent l'Administration dans ses vues libérales; aussi s'empressa-t-elle de les appliquer dès qu'elle le put, d'abord au majorat de l'Antiquaille, plus tard à celui de la Charité, et c'est par une extension du même principe que les fonctions de médecin, jusque-là décennales, ont été depuis peu prolongées de cinq ans.

V

Pendant qu'au profit des malades Barrier recevait la récompense de son dévoûment, il se trouva aussi naturellement désigné pour recueillir la succession difficile que la mort d'Amédée Bonnet venait de laisser vacante à l'Ecole de médecine. Nommé d'abord professeur suppléant (1854), puis adjoint (1856), il monta dans la chaire de professeur titulaire de clinique chirurgicale au commencement de l'année 1859.

Sans vouloir établir ici un parallèle en règle entre ces deux maîtres qui se succédaient dans l'enseignement, et dont les titres à la renommée étaient si différents, il est juste de dire que ce fut pour Barrier un honneur d'avoir partagé dignement comme adjoint, pendant trois années, la chaire d'un professeur en renom, et de l'y remplacer sans trop de défaveur lorsque cette voix retentissante cessa de se faire entendre. Dans l'amphithéâtre, d'ailleurs, tout était contraste entre ces deux hommes éminents que rapprochait néanmoins le sentiment profond d'une mutuelle estime et d'une réelle affection. L'un, novateur ardent, créait en quelque sorte la science sous les yeux de son auditoire, et s'inspirait surtout

du sujet de ses inventions, dont l'expérience seule pouvait vérifier l'importance. L'autre, froid et réservé, méthodique et classique, faisait l'histoire de la science acquise en la soumettant à la plus judicieuse critique. En un mot, le premier était, en chirurgie, l'apôtre des idées nouvelles; le second, le gardien des traditions sanctionnées par le temps. Comparaison juste, mais comparaison dont il faudrait renverser les termes, si nous l'appliquions aux tendances philosophiques de ces deux hommes remarquables; car si Barrier fut en politique un progressiste d'avant-garde, Bonnet se montra toujours un fidèle conservateur du passé.

C'est pendant cette période de vingt ans, qui va de 1843 à 1864, que Barrier, attaché à l'Hôtel-Dieu à divers titres, donna la mesure de son mérite comme chirurgien et comme professeur. Les résultats les plus importants de sa pratique et de son enseignement, longtemps publiés par lui-même dans la *Gazette médicale*, y furent reproduits plus tard par ses élèves, lorsque une clientèle de plus en plus envahissante vint lui rendre à peu près impossible tout soin de rédaction. Le recueil que nous venons de citer conserve la trace exacte de ses travaux; une analyse, même sommaire, dépasserait les limites qui nous sont ici imposées. Dans un si grand nombre d'observations curieuses et heureuses, nous citerons seulement un fait, particulièrement intéressant par les circonstances au milieu desquelles il se produisit; nous voulons parler de cette remarquable rupture d'ankylose de la hanche que notre collègue pratiqua en 1859, et qui eut un grand retentissement.

Il s'agissait d'une jeune fille russe, de grande famille, vainement traitée par les médecins les plus célèbres de la Russie et de l'Allemagne. Elle était venue de Moscou à Lyon, attirée

par la réputation de Bonnet, qui, sur le point de mourir, la légua en quelque sorte à Barrier, comme un gage de son estime et de sa confiance. L'enfant avait neuf ans; la soudure de la hanche remontait à sa troisième année; la constitution était délabrée par de longues et abondantes suppurations; une nécrose de la partie supérieure du fémur avait donné lieu à de nombreux abcès, à l'élimination de plusieurs esquilles, et, finalement, à une ankylose coxo-fémorale, en très-vicieuse position. Les difficultés étaient immenses, les chances de succès petites. Cependant Barrier entreprit cette guérison et la mena à bien. Il rompit l'ankylose, sans les accidents graves qu'il avait redoutés, et obtint tous les résultats que pouvait permettre un cas si désespéré. Deux mois après, la jeune malade partait pour le Midi, « partageant sa reconnaissance, dit Barrier avec justice, entre le chirurgien qui avait le premier conseillé l'opération et celui qui, s'étant chargé de l'exécuter, pouvait se féliciter de n'avoir pas reculé devant le legs d'une responsabilité aussi périlleuse qu'honorable. »

VI

Nous savons combien, dans le cercle rigoureux de ses occupations professionnelles, le temps était strictement mesuré à notre éminent confrère, et nous n'avons rien dit encore de celui qu'il consacrait avec empressement à des associations de divers ordres qui, tour à tour, l'appelèrent dans leur sein, et tinrent à honneur de l'avoir pour président. Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon depuis 1856, il fut appelé, six ans plus tard, à la présidence de cette savante Compagnie. Son discours de récep-

tion, dans lequel il prit pour sujet l'*Éloge d'Amédée Bonnet*, lui fournit l'occasion de louer, une fois de plus, le grand chirurgien dont il était l'héritier à l'Ecole de médecine, et qu'il était si digne d'apprécier dans cette autre enceinte. C'est encore devant cette assemblée de lettrés et de penseurs, qu'à propos d'un ouvrage philosophique de l'un de ses plus savants collègues, il lut, *sur le vitalisme et l'animisme*, une dissertation dans laquelle, avec une grande distinction de style et une profondeur de pensée peu commune, il démontre les difficultés insondables du problème et se rattache nettement aux doctrines du spiritualisme; noble protestation contre le matérialisme si souvent reproché aux médecins, et qui ne coûte à l'auteur aucune abdication du droit d'examen revendiqué par la science.

Mais c'est surtout dans les Sociétés qui ont pour objet la bienfaisance sous ses diverses formes que Barrier se complaisait, parce qu'il y trouvait des occasions plus nombreuses d'exercer les aptitudes de sa belle âme et de mettre en pratique les inspirations d'un cœur né pour le bien. Mu par ce vif sentiment de compassion pour la souffrance qui l'impressionna de tout temps, il donna son concours le plus actif à la Société protectrice des animaux, et en devint le président quelques années après sa création. S'exerçant à la bienfaisance sur des êtres qui sont inférieurs à l'homme par l'intelligence, mais non pas toujours par la sensibilité, Barrier proclame leur droit à notre protection comme un devoir que nous impose le sens moral. « Le dévoûment, dit-il quelque part, la fidélité, la reconnaissance, la docilité du chien, du cheval, de l'éléphant, et en général de toutes les espèces domestiques, procurent à l'homme de véritables sentiments d'affection, et lorsqu'à son tour il s'applique à traiter les

animaux avec bonté, à leur épargner toute souffrance inutile, à leur assurer la satisfaction convenable à leurs besoins, il ne tarde pas à ressentir un contentement intérieur, dans lequel il reconnaît la voix de la conscience obéissant à l'impulsion de la justice (1). »

Si Barrier éprouvait une douce jouissance à étendre une main tutélaire sur les amis et les serviteurs que Dieu a donnés à l'homme, il se faisait un devoir rigoureux d'exercer la bienfaisance envers l'homme lui-même. Sans se refuser aux œuvres de charité proprement dites, pour lesquelles sa bourse était toujours ouverte, toutes les entreprises philanthropiques, qui relèvent de la bienfaisance purement humaine, pouvaient le compter d'avance comme adhérent, et souvent il allait au devant de l'œuvre en s'en constituant le fondateur. Ainsi lui revient une part notable dans l'établissement des crèches à Lyon. Il s'occupa avec ardeur de ces premiers asiles de l'enfance et prononça, à leur ouverture, le discours le plus persuasif pour recommander l'œuvre naissante au généreux empressement de ses concitoyens. De la même manière, il a eu la gloire, je ne crains pas d'employer ce grand mot, de fonder à Paris la Société protectrice de l'enfance, la première qui ait existé nulle part, et qui ne tarda pas de susciter à Lyon, grâce à l'initiative de M. Rodet, notre collègue, une institution semblable, rivale de zèle et de charité. Président de cette Société, Barrier a proclamé, dans un de ses discours annuels, le droit et le devoir qui nous incombent de protéger l'enfance, et de réclamer, à cet effet, une loi des pouvoirs publics. « La mort, disait-il en 1867, atteint la première enfance

(1) Discours lu à la séance publique de la Société protectrice des animaux, le 2 avril 1864.

dans une épouvantable proportion. N'est-il pas temps, enfin, que la civilisation porte sur ce terrain son esprit de progrès, et que la société tout entière y sente son honneur engagé? Quelque sacré que soit le seuil de la vie privée, il est des circonstances où l'intérêt public et la raison, la loi morale et l'humanité donnent le droit de le franchir. La famille est, sans contredit, ce qu'il y a de plus respectable au monde; rien ne doit entraver les relations de ses membres, tant qu'elle reste conforme au sentiment de mutuel amour qui la constitue et au droit naturel. Mais quand l'immoralité, l'oubli de tous les devoirs, le dénûment, l'incurie ou la stupidité viennent y jeter le désordre, le vice ou la souffrance, ne faisons plus de la famille un sanctuaire inviolable; quand elle n'est plus que le séjour du malheur et de la dégradation, demandons qu'une loi bien faite permette à la société d'intervenir pour sauvegarder les intérêts et la vie de l'enfant, de cet être faible dont elle est, elle-même, intéressée à garantir, à favoriser le développement physique et moral (1). »

Dans cette invocation éloquente aux pouvoirs politiques, Barrier devançait de dix ans la *loi de surveillance des enfants du premier âge* (2); et certes, il n'eût pas été le dernier à mettre son nom à côté de celui du docteur Roussel, qui s'est fait, en proposant cette loi à l'Assemblée nationale, le pathétique interprète des sentiments et des vœux de notre confrère.

(1) Discours lu à la séance annuelle de la Société protectrice de l'enfance, le 27 janvier 1867.

(2) Ce projet de loi, présenté par MM. Théophile Roussel et Morvan, a été l'objet d'un rapport très-beau et très-favorable de M. Tallon. Il a été admis en deuxième délibération dans la séance de l'Assemblée nationale du 7 janvier 1875.

Je ne vous apprendrai rien, Messieurs, en vous parlant de l'appui dévoué que Barrier ne cessa de donner à l'Association des médecins du Rhône. Cette institution, créée pour la défense de nos intérêts, l'a compté parmi ses fondateurs et ses premiers dignitaires; elle l'honora ensuite de l'unanimité de ses suffrages en le portant à la présidence de la Société. Dans ce poste élevé, Barrier ne se faisait pas illusion sur les résultats immédiats de nos efforts. Il comprenait que, dans les institutions de cet ordre, il faut compter avec le temps, et que, là comme ailleurs, il faut souvent semer avec courage, sans espoir de lever soi-même la moisson. « De même, dit-il, que dans la phase embryonnaire des êtres supérieurs, nous voyons la spontanéité de l'action vitale créer les organes et les préparer de loin à la fonction dont ils seront chargés plus tard; ainsi, dans la période initiale où se trouve notre Association, nous devons moins lui demander des services et des bienfaits que lui consacrer nos soins et notre dévoûment. . . . . . . N'est-ce donc rien que de préparer à nos successeurs un meilleur avenir? Nous sommes la génération qui fonde et qui sème; celle qui nous suivra est appelée à recueillir les fruits de notre désintéressement (1). »

Ce n'est pas seulement à l'Association des médecins du Rhône que l'esprit clairvoyant de notre collègue cherchait à communiquer ainsi une impulsion libérale. Appelé, en 1864, à siéger dans le Conseil supérieur de l'Association générale des médecins de France, notre confrère y porta l'ardeur qu'il avait montrée à soutenir nos intérêts locaux; mais là, il l'appliquait aux intérêts professionnels de la méde-

(1) Discours à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des médecins du Rhône, le 31 mai 1862.

cine tout entière. Deux mémoires importants ont signalé sa présence dans le Conseil général de l'Association : l'un, *sur la révision des lois qui régissent l'exercice de la médecine;* l'autre, *sur l'assistance médicale des indigents dans les campagnes.* Dans le premier, Barrier touche aux intérêts les plus graves de la médecine, en montrant combien les lois qui la régissent sont imparfaites et surannées, et quelles réformes sont nécessaires; dans le second, sans oublier que les populations rurales, souvent si pauvres et si dénuées de secours, sont surtout en cause, il se fait le défenseur convaincu des médecins appelés à les assister. Heureux encore, si nous voyons, un jour, les pensées prévoyantes de notre confrère passer dans les lois, quand nos Assemblées délibérantes s'occuperont des questions les plus pressantes de la vie sociale !

VII

En retraçant la vie de celui qui fut notre collègue, je croirais faire injure à sa mémoire et voiler la meilleure part de sa grande âme, si, après avoir essayé de peindre le médecin et le philanthrope, je laissais dans l'ombre le philosophe et le réformateur. Les convictions de Barrier sur l'avenir des sociétés humaines étaient si ouvertes, si sincères, si exclusivement dictées par l'amour de l'humanité, qu'il me semblerait l'entendre me reprocher de les désavouer par mon silence.

Pendant le cours de ses études, et jusqu'à ce qu'il les eût couronnées par sa nomination de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, notre confrère était resté étranger à toute autre préoccupation que celle de s'ouvrir dans la médecine une

honorable carrière ; ni la politique ni la philosophie ne l'avaient détourné de ce but. Après son concours pour le majorat, le cœur meurtri par un chagrin récent, et l'esprit brisé par les efforts d'un travail opiniâtre, il fit, pour se distraire et se reposer, un voyage en Suisse. Parmi les quelques livres qu'il emportait, il en mit un, trouvé dans la bibliothèque de son père, et dont le titre avait piqué sa curiosité. C'était la *Théorie des quatre mouvements* de Charles Fourier. Ce livre singulier, dans lequel l'auteur, à côté d'une critique vive et pittoresque des conséquences économiques du blocus continental, fait déjà connaître ses vues sur ce qu'il appellera plus tard les harmonies sociales, avait fixé un instant l'esprit inquiet de Napoléon, à l'apogée de sa gloire, et failli conduire Fourier aux Tuileries... ou en prison ; car le tout-puissant empereur avait hésité un instant entre le désir de le voir et celui de le faire arrêter. Barrier lut le livre et revint de son voyage l'esprit ébloui par l'éclat prestigieux des horizons qui se levaient devant lui, l'imagination séduite par les perspectives de bonheur qu'une nouvelle terre promise devait ouvrir à l'humanité ; il était prêt à d'autres études.

A partir de ce moment, la foi de Barrier dans les destinées sociales prédites par Fourier ne fit que grandir et se fortifier ; et comme sa foi n'était pas *cette foi qui n'agit point*, elle s'efforçait, par la parole et par l'action, de se répandre au dehors. Sans négliger aucun des devoirs de sa vie réelle, Barrier cherchait à initier aux croyances de sa vie mystique les amis qui l'entouraient. Et si tous ne vinrent pas, à son gré, prendre rang dans le groupe de ses adeptes, tous restèrent constamment fidèles à l'affection et à l'estime qu'il leur avait inspirées.

Nous avons le témoignage écrit de l'état de son âme à ce

moment de ses convictions nouvelles : « Je vous dirai, mon cher ami, écrit-il le 25 mai 1844, que moi aussi j'ai maintenant une foi. Je suis Fouriériste bien décidément. J'ai foi en cette doctrine comme renfermant la solution du problème social, et comme devant réaliser parmi les hommes l'égalité et la liberté, dans la mesure que comporte leur nature, tout aussi bien que les lois de charité et de fraternité, dont je ne nierai jamais que le christianisme soit le véritable berceau. J'en suis arrivé à ce point où la conviction est entière, mais où l'esprit n'a pas cependant assez étudié et approfondi pour la faire partager à d'autres, et quoique les objections faites jusqu'ici à l'école sociétaire me paraissent avoir été toutes résolues d'une manière satisfaisante par les partisans de la doctrine de l'harmonie sociale, je ne suis point assez versé dans la matière pour répondre à ceux qui voudraient ébranler ma foi. Mais je ne puis plus me défendre contre l'attrait de cette doctrine, et je m'en veux quelquefois du temps que je lui consacre ; car malgré mes efforts pour n'en faire qu'un accessoire de ma vie, je m'aperçois à regret qu'elle me dérobe souvent aussi des instants que je ferais mieux, sans doute, de consacrer à la chirurgie et à tout ce qui se rattache à l'art devenu ma profession. Quoi qu'il en soit, j'en suis déjà à désirer avec ardeur des conversions, et pour vous préparer à mes projets, j'ai l'espoir, sinon d'opérer la vôtre, du moins d'exciter assez vivement votre curiosité pour vous décider à entreprendre un examen impartial du fouriérisme, en suivant la marche que j'ai moi-même suivie (1). » La correspondance, dont nous détachons avec respect ces pages intimes, ne nous dit pas quel fut le résultat de cet ardent prosélytisme ;

(1) Lettre du 25 mai 1844 à M. Lacour.

mais nous craignons bien, dirai-je nous espérons, que dans ce champ clos de la conscience, où le sentiment occupe plus de place que la raison, chacun des deux amis garda fidèlement ses croyances.

Comme Fourier, son maître, et comme tous les réformateurs de notre temps, Barrier croyait que l'homme est né essentiellement bon, avec des aspirations au bonheur, qu'un autre monde social mieux ordonné peut seul satisfaire. La loi de ce monde nouveau est l'attraction morale, ou, pour parler le langage de l'école, l'attraction passionnelle, appelée à régler les rapports des hommes entre eux, comme l'attraction générale règle les mouvements de la nature entière, depuis les atomes jusqu'aux astres. Les lois presque mathématiques que Fourier assigne aux évolutions des facultés et des passions humaines charmaient la rectitude d'esprit de notre ami, pour qui l'ordre en toute chose était un besoin essentiel. L'accord du monde moral avec le monde physique était pour lui la synthèse de ces harmonies universelles de la création, que les poètes ont chantées et qu'un vague sentiment d'intuition fait plus ou moins comprendre au reste des hommes. Mûri par une étude patiente et attentive, Barrier découvrait dans la théorie de Fourier une science vraie, positive, savamment déduite et démontrée, alors qu'un profane vulgaire, arrêté à la surface et aux excentricités du système, s'obstinait à n'y voir que le songe creux d'un esprit en délire.

Toujours disposé à discuter sérieusement ce qui était la plus sérieuse préoccupation de son esprit, rien n'attristait davantage notre cher collègue que ces plaisanteries d'une critique superficielle ; mais il s'efforçait souvent en vain de rappeler à la raison ses trop frivoles contradicteurs. Il en trouvait, il

en allait chercher parfois de plus graves. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, se souviendront peut-être du lutteur digne de lui qu'il rencontra un jour sous le manteau d'un moine. C'était à Lyon, en 1846. Aux éloquentes conférences de la cathédrale, le P. Lacordaire faisait succéder des conférences non moins éloquentes mais plus intimes, où quiconque le désirait était admis à des explications. A ce moment, l'évêque d'Arras, dans un mandement pastoral, avait examiné en les condamnant les erreurs du fouriérisme et trouvé un écho dans la chaire de Saint-Jean. Notre ami qui avait lu le blâme et entendu l'écho, vint demander au célèbre prédicateur la raison de cette excommunication de ses doctrines favorites, et développa avec chaleur les principes de Fourier qu'il ne croyait pas incompatibles avec les préceptes de la fraternité et de la charité chrétiennes. « La réponse est bien simple, lui dit le P. Lacordaire, après l'avoir écouté avec beaucoup d'intérêt ; le système de Fourier part de la perfection de l'homme, pour arriver à la satisfaction de ses besoins par le plaisir. Au contraire, le christianisme part de la déchéance de l'homme pour le ramener au bien par l'expiation. Vous recommandez la jouissance ; nous prêchons le renoncement. Vous voulez les chants et la joie ; nous voulons la prière et le sacrifice. Vous voyez bien que nous ne pouvons pas nous entendre. » L'illustre dominicain développa longuement cette thèse. La verve entraînante de sa parole ne laissait guère de place à la controverse, et notre ami, qui n'était pas le dernier à admirer cette improvisation brillante, mais si fort éloignée de son point de vue, se retira ne regrettant qu'une chose, c'est que le glorieux fils de saint Dominique n'eût point lu Fourier ou ne l'eût pas compris.

Simple témoin de cet intéressant débat, je ne saurais m'en faire juge. Toutefois, me sera-t-il permis de remarquer que pour juger de la théorie de Fourier il suffit d'en connaître les prémisses. Or, Fourier, enfant du XVIIIe siècle, s'était surtout nourri des idées de Rousseau, comme presque tous ses contemporains : il admit ses principes et en tira les conséquences. « Le principe fondamental de toute morale, dit expressément Rousseau, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes écrits, est que l'*homme est un être naturellement bon*, aimant la justice et l'ordre ; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits (1). »

S'il en est ainsi, Messieurs, il est évident que la société pervertit les inclinations natives de l'homme, et que ce qu'il faut réformer, c'est la société et non pas l'homme lui-même. De là le socialisme. Et comme toute société a pour fondement essentiel la religion, la famille et la propriété, c'est à cette triple base que se sont attaqués les réformateurs. Fourier n'a pas échappé à cette logique rigoureuse; et si, dans son Phalanstère, où l'attrait du plaisir est l'unique guide de toutes les directions, il ménage, par des transitions ingénieuses, les modifications successives des trois grandes institutions sociales, il n'en arrive pas moins à les anéantir. Religion, famille et propriété sont si complètement transformées, qu'elles n'existent pour ainsi dire que de nom.

Mais quoi de plus trompeur que le point de départ de ce système ! Quand le penchant vers le mal qui domine en somme chez les enfants ne serait pas là pour protester, dans

(1) J.-J. Rousseau. *Correspondance. Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.*

la conscience de chacun, contre l'excellence première de l'homme, le spectacle de la barbarie des premiers âges, les traits d'égoïsme, de férocité et de vices qui marquent l'origine de tous les peuples, serviraient encore à prouver que le bien ne naît dans le monde que sous l'influence d'une loi morale, par un judicieux mélange de force et de persuasion. Et Jean-Jacques Rousseau ne se réfute-t-il pas lui-même sans réplique quand il s'écrie dans son *Contrat social* : « Le passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la *justice* à l'intérêt, en donnant à ses actions la *moralité* qui leur manquait *auparavant*. C'est alors seulement que la *voix du devoir*, succédant à l'*impulsion physique* et le *droit* à l'*appétit*, l'homme qui jusque là n'avait *regardé que lui-même* se voit forcé d'agir sur d'autres principes et de consulter la *raison* avant d'écouter ses *penchants*... Si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradaient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui d'un *animal stupide* et borné, fit un être *intelligent* et un *homme* (1). »

Le mal est donc vraiment dans l'homme avant d'être dans la société. Il ne suffit pas d'abandonner l'homme à ses penchants, dans un milieu social, si bien approprié qu'on le puisse concevoir, pour qu'il pratique infailliblement le bien et que le bonheur lui arrive par surcroît. C'est à le rendre humble et soumis devant Dieu, respectueux dans la famille, laborieux et économe du fruit de ses peines que doivent s'appliquer les moralistes et les philosophes ; mais vouloir arriver à son

(1) *Contrat social*, livre 1er, ch. VIII, de l'Etat civil.

perfectionnement et à sa félicité en ce monde, par la seule rénovation de la forme sociale, c'est faire comme Samson, ébranler les colonnes du temple, au risque de s'ensevelir sous ses ruines.

Certes, Barrier ne prévoyait pas une telle catastrophe. Bon comme il était et faisant le bien, il aspirait à voir le bonheur régner sur la terre. La théorie de Fourier, qui répondait à ses désirs, avait subjugué son esprit et embrasé son cœur. Partout où le vrai, le bien, le beau ou simplement l'utile s'accomplissait sous ses yeux par le concours énergique de plusieurs, il voyait un germe informe encore mais déjà reconnaissable de cette association passionnelle qui devait un jour présider aux destinées sociales de l'humanité. Voilà pourquoi il favorisait de tout son pouvoir les œuvres d'assistance mutuelle, où il croyait reconnaître les lois de la solidarité. Nul doute que ses sentiments de naturelle bonté n'aient eu pour auxiliaires ses idées philosophiques, dans les nombreuses créations de ce genre auxquelles il prit part, et que j'ai rappelées dans le cours de ce tableau.

Les écrits de Barrier se sont ressentis de ses tendances philosophiques bien avant qu'il eût songé à leur élever, dans son grand ouvrage sur les *Principes de la sociologie*, un monument qui devait absorber les dernières années de sa vie. En 1845, dans un article sur les *Rapports de l'hygiène avec l'état social*, à propos des opinions émises au sein du Conseil de salubrité du Rhône, on sent déjà poindre la généralisation de ses croyances. L'année suivante, sous l'anonymat transparent d'un *socialiste phalanstérien*, il prend à partie un avocat général de notre cour d'appel, qui avait ouvert l'année judiciaire par un discours *sur les réformes sociales*; et dans son *Esquisse d'une analogie de l'homme et de l'humanité*, il

achève de déchirer le voile et affirme résolûment sa foi dans l'avenir social.

Il y avait bien quelque courage, il faut l'avouer, Messieurs, à rompre ainsi en visière avec les idées reçues, à embrasser une cause bien souvent débattue et déjà fort compromise, et s'exposer pour elle à des critiques, à des sarcasmes, à des calomnies peut-être que le plus fort n'affronte pas sans péril. Barrier eut ce courage. Sans souci des railleries qui devaient l'atteindre, sans préoccupation de ses intérêts professionnels qui pouvaient gravement souffrir de ses opinions et de ses actes, il se voua résolûment à une propagation de doctrine que sa conscience lui imposait comme une mission sociale. Mais telles étaient la hauteur de son culte, la sincérité de son apostolat, l'intégrité de son caractère, telle l'irréprochable attitude de toute sa vie, que le rire et le blâme s'arrêtaient ensemble sur les lèvres, pour faire place à un sentiment d'estime et de respect que quelques-uns portaient jusqu'à la vénération. Aussi, vous l'avez vu, Messieurs, malgré ce qui pouvait éloigner de lui les succès, les honneurs, les dignités, aucune de ces marques de distinction ne lui a manqué ; et lorsque, en 1863, résolu à prendre sa retraite pour se consacrer de plus en plus à son œuvre de prédilection, il s'apprêta à quitter une carrière dans laquelle, sans l'avoir épuisée, il était arrivé à tout, nous sentîmes un grand vide se faire dans la médecine lyonnaise, et le cortége de nos regrets l'accompagna loin de nous.

VII

Cette séparation ne se fit pas sans lutte et sans déchirement. Lyon avait été, pour Barrier, le vrai théâtre de son élévation. C'est là qu'il avait grandi par le travail, sans rien

devoir à l'intrigue ; c'est là que, d'échelon en échelon, il était arrivé au premier poste chirurgical de la province, et en même temps à la fortune et à la renommée ; c'est là qu'il se sentait environné de confiance, d'estime et de considération; et enfin pour tout dire, c'est là qu'il se sentait aimé. Eh comment en eût-il été autrement, Messieurs ? Sous des dehors froids et réservés, les malades avaient trouvé en lui un médecin capable de tous les dévoûments ; ses collègues, un confrère honnête, loyal et sympathique ; ses amis, un cœur chaud et fidèle ; tous, une âme qui avait soif de vérité et de justice !... Il vous souvient sans doute encore, Messieurs, de ce banquet fraternel des médecins du Rhône, que Barrier présida pour la dernière fois; interprète de nos souhaits, notre cher secrétaire général, M. Diday, venait de lui rappeler, en termes éloquents, tous les liens qui l'unissaient à nous et l'adjurait de ne les point rompre. Et lui, prenant à son tour la parole avec une indicible émotion, il nous fit assister à un de ces combats intérieurs, d'où la résolution première ne sort triomphante qu'au prix des plus poignants sacrifices.

Il n'y avait plus, en effet, à retourner en arrière ; d'autres abandons que ceux de l'amitié avaient préparé son départ. Dès l'année précédente, et quoiqu'il lui en coûtât, Barrier, prêt à obéir à la voix secrète de sa conscience, avait dû donner sa démission de professeur pour briguer l'honneur chanceux de la députation. La tribune de la représentation nationale l'attirait, non certes pour contenter une ambition vulgaire, mais pour que sa parole, partant de plus haut, portât plus loin et servît mieux, croyait-il, la cause de l'humanité.

Il avait échoué. Mais irrévocablement voué à la propagation des doctrines qui lui étaient si chères, pour lesquelles il jetait ainsi, dans l'oubli du passé, plus que la moitié de

lui-même, Barrier partit pour Paris, sans pensée de retour, mais non sans promesse de nous revoir. A Paris, en effet, tout n'était pas rompu entre nous. Nous le regrettions, il nous regrettait aussi; il s'occupait de nous et nous représentait au Conseil général de l'Association ; et quand, chaque année, il revenait à Lyon, ramené par ses affections bien plus que par ses intérêts matériels, c'était à qui lui ferait accueil et raviverait les souvenirs d'autrefois. Une dernière preuve de notre estime lui était même réservée. En 1864, vous ne l'avez point oublié, Messieurs, nous l'appelâmes à venir présider la Commission exécutive du Congrès médical de France, qui devait tenir sa deuxième session dans notre ville. Cette présidence, ratifiée par le Congrès tout entier, le toucha vivement ; il en remercia l'assemblée avec effusion, regardant cet insigne honneur, disait-il, comme le couronnement glorieux de sa vie.

Depuis ce moment, soit à Paris, soit à Montfort, qu'il habitait pendant l'été, Barrier donna presque tout son temps au progrès de ses idées. Dans ce but, il créa la *Librairie des sciences sociales*, de la rue des Saints-Pères, et le *Journal de la science sociale*, auquel il apporta le concours de sa plume, cherchant à reconstituer l'école de Fourier, que les agitations politiques avaient dispersée, et renouvelant des essais pratiques que les circonstances défavorables avaient fait avorter. Enfin, il publiait deux ouvrages importants, dont le mérite est apprécié par tous ceux qui s'occupent de cet ordre d'idées : les *Principes de sociologie*, et le *Catéchisme du socialisme rationnel et libéral*, travaux de longue haleine, auxquels il a voué les efforts suprêmes de son intelligence, et qui sont comme le testament philosophique des vingt-cinq dernières années de sa vie.

Mais cette vie surmenée par tant de soucis et par l'accomplissement de tant de projets ne pouvait plus longtemps suffire à pareille tâche. Barrier avait poussé trop loin le précepte qu'il avait pris pour devise : LABOREMUS. Il succombait aux excès du travail. Sa santé s'était profondément altérée, et des signes avant-coureurs d'un dénouement fatal commençaient à nous effrayer. C'est en vain qu'il alla demander à un climat plus doux un rétablissement que le repos venu trop tard rendait impossible. A son retour, il ne fit plus que languir. Les soins les plus attentifs et les plus dévoués vinrent inutilement conjurer les progrès d'une maladie irréparable : rien ne réussit. Il fallut renoncer aux joies de la famille comme aux consolations de l'avenir, et Barrier, sans cesser de croire à la réalisation future de ses espérances, mais profondément attristé de laisser son œuvre inachevée, mourut le 9 juillet 1870, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), à quelques lieues de Paris, dans la belle retraite où, chaque année, il venait réparer ses forces.

Il est mort avec calme, dans toute la plénitude de ses facultés, entouré des siens, pleuré et béni d'une population qui avait appris à le connaître par ses bienfaits, conduit à sa dernière demeure par un prêtre vénérable, confident de ses bonnes œuvres, et qui, témoin de sa vie, savait qu'il avait assisté à la mort d'un sage. Quelques amis venus de loin suivirent ses funérailles, lui apportant les uns l'hommage morne et silencieux de leur profonde affliction, les autres, par la bouche émue de M. Félix Bron, son ancien secrétaire (1), l'expression de leur admiration et de leurs regrets.

(1) M. le docteur Félix Bron, ancien secrétaire de M. Barrier, a prononcé sur sa tombe un discours plein de détails très-exacts et rendus avec beau-

IX

Messieurs, si j'ai réussi à représenter fidèlement le docteur Barrier dans toutes les phases de sa vie publique, j'espère ne pas avoir dépassé le but que je m'étais assigné en le proposant pour modèle. Enfant, au sein de la famille, élève de nos écoles, interne des hôpitaux, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur, praticien ou consultant recherché, le docteur Barrier, par son application à remplir tous ses devoirs, nous fournit un exemple dans lequel la volonté, servie il est vrai par une intelligence belle et étendue, joue néanmoins toujours le premier rôle. Si tous ne peuvent arriver comme lui aux succès qu'il a obtenus dans les sciences, dans les lettres et la philosophie, s'il n'est pas donné à chacun de nous d'avoir le génie d'organisation dont il a fait preuve par la création de tant d'associations utiles, tous peuvent du moins aspirer à marcher sur ses traces, dans le chemin du travail et du dévoûment. Chose remarquable, les idées sociales dont il se fit l'apôtre, n'enlèvent rien à la considération qui décore son nom ; elles n'empêchent pas davantage de le citer en exemple, car, chez le docteur Barrier, le réformateur est doublé d'un homme de bien, et les erreurs de l'esprit sont les illusions d'un grand cœur.

coup de sensibilité et d'élévation. Ce discours a été reproduit par le *Lyon Médical* du 31 juillet 1870.

Dans le même journal, à la date du 17 juillet de la même année, M. le docteur Lacour, en annonçant la mort de M. Barrier, avait donné de son caractère, de ses travaux et de sa vie une courte appréciation, qui est relevée par la justesse des vues comme par le choix de l'expression.

D'ailleurs, Messieurs, l'homme privé ne le cédait en rien à l'homme public : autant l'un était estimé et honoré dans le monde, autant l'autre était aimé et aimable dans l'intimité.

Au physique, qui de nous ne se rappelle Barrier, tel que nous l'avons tous connu, il y a dix ans. Une tête forte et expressive, légèrement inclinée en avant, dénotait le penseur. Le front large et élevé, de grands yeux noirs et pleins d'éclat, des sourcils puissants, le nez proéminent, la figure longue et creusée de deux sillons autour d'une bouche nettement dessinée, tous ces traits formaient une physionomie sévère, faite pour inspirer le respect et la crainte, si le moindre sourire n'eût donné au regard une inexprimable douceur et comme un attrait magnétique.

L'âme dont cette physionomie était l'empreinte n'offrait pas, dans ses manifestations diverses, des contrastes moins frappants. Cet homme aux allures austères, qu'on croyait froid et inaccessible à l'enthousiasme, était capable d'une passion ardente pour le bien, d'une tendresse vive pour qui avait su gagner son affection et d'un aimable enjouement avec ses amis. Sa conversation, d'ordinaire grave, prenait volontiers un tour plus facile. Une paisible gaîté animait alors ses entretiens, et l'on s'étonnait de trouver chez le même causeur tant de simplicité unie à une instruction si solide et si variée.

Son intérieur de famille, où il admettait cordialement ses amis, jouissait chaque jour des heureux dons de son intelligence et de ses études. Une femme charmante, en qui la grâce et la vivacité de l'esprit s'alliaient aux agréments de la personne, et deux enfants alors dans tout l'épanouissement d'une florissante adolescence, ornaient et animaient son foyer. Et c'était vraiment plaisir que de voir le père,

suivant en cela une tradition rappelée au commencement de ce récit, se joindre à la mère pour l'éducation des enfants ; lui, avec une patience que rien ne lassait ; elle, avec un empressement jaloux de hâter l'éclosion de ces jeunes esprits.

Serviable pour tous, Barrier qui pratiquait ostensiblement tous les grands devoirs de la solidarité et de la philanthropie, comme une conséquence logique de ses croyances sociales, avait aussi ses bonnes œuvres secrètes. Il semble que l'accomplissement du bien au grand jour ne puisse suffire à ces cœurs d'élite, et que, à la fois prodigues et avares de leur exemple, ils aiment encore à se faire dans l'ombre des trésors à l'abri de tous. Je ne publierai point, Messieurs, ce que Barrier voulait tenir caché ; je craindrais, en touchant à la vie intime de notre ami, de laisser exhaler les parfums les plus exquis de son âme.

Ne croyez pas, Messieurs, que tous les actes méritoires de la vie publique ou privée de Barrier fussent les fruits d'une sorte de génération spontanée de son excellente nature. Il n'en était pas tout à fait ainsi. Autant il se sentait né pour la méditation tranquille et l'étude des sciences, autant il répugnait instinctivement au mouvement et à l'action. Dans son enfance, il était d'un naturel lent et comme engourdi. Plus tard, il dut sans cesse s'imposer à lui-même une volonté courageuse et contrarier ses penchants pour triompher de cette paresse physique. Pline l'Ancien prolongeait ses veilles au bruit que produisait une bille de marbre tombant de sa main endormie dans un bassin de cuivre : notre confrère se créait des obligations matinales pour devancer le jour et se forcer au réveil ; détails secondaires, mais qui montrent jusqu'à quels expédients en est parfois réduite une âme forte, mal servie par ses organes.

Messieurs, je m'arrête, et je finis par où, peut-être, j'audû commencer; mais en essayant de peindre notre regretté collègue, jusque dans les habitudes de sa vie privée, je ne crois pas avoir diminué, à vos yeux, l'homme que j'ai fait voir d'abord dans la vie publique. Bien plus, une vie explique l'autre. Car, si le docteur Barrier eut toutes les qualités intimes qui embellissent la vie de famille, l'entourent d'affection et la couronnent de regrets, il eut aussi les vertus plus hautes du citoyen, nées de la même source, et qui commandent la reconnaissance et l'admiration. Unité remarquable dans un grand caractère; floraison magnifique d'une âme généreuse qui, semblable à cette terre féconde qu'arrose le Nil sous un ciel de feu, a pu sans faiblir porter une double moisson.

TITRES SCIENTIFIQUES ET HONORIFIQUES DU DOCTEUR BARRIER.

Né le 20 janvier 1813. — Mort le 9 juillet 1870.

1831 Bachelier ès-lettres, 16 septembre 1831.
1833 Interne des hôpitaux de Lyon.
1835 Interne des hôpitaux de Paris.
1839 Membre de la Société anatomique.
1840 Docteur en médecine, 24 juillet 1840.
1843 Chirurgien aide-major de l'Hôtel-Dieu, 10 avril 1843.
1843 Président de la Société médicale d'émulation de Lyon.
1845 Membre de la Société de médecine de Lyon.
1849 Directeur et rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Lyon.*
1850 Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, 1er janvier 1850.
1854 Professeur suppléant de l'Ecole de médecine, 4 septembre 1854.
1856 Chirurgien titulaire de l'Hôtel-Dieu, 1er janvier 1856.
1856 Professeur adjoint de clinique chirurgicale, 11 septembre 1856.
1856 Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, 2 décembre 1856.
1859 Professeur titulaire de clinique chirurgicale à l'Ecole de Lyon, 31 janvier 1859.
1862 Président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.
1863 Président de la Société protectrice des animaux.
1864 Président de l'Association des médecins du Rhône.
1864 Membre du Conseil supérieur de l'Association générale des médecins de France.
1864 Président du Congrès médical de France (2me session tenue à Lyon du 30 septembre au 1er octobre 1864).
1866 Président de la Société protectrice de l'enfance de Paris.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS DU DOCTEUR F. BARRIER.

I. — Ecrits scientifiques.

1840 De la tumeur hydatique du foie. *Thèse de doctorat du 24 juin. In-4° de 103 pages.*

1841 Considérations sur les caractères de la vie dans l'enfance, appliquées à la pathologie, à la thérapeutique et à l'hygiène de cet âge. *In-8° de 68 pages.*

1842 Du diagnostic de la méningite chez les enfants, ses difficultés et son importance dans la pratique. *In-8° de 40 pages.*

1852 Compte-rendu des maladies observées et des opérations pratiquées à l'Hôtel-Dieu de Lyon dans le service de M. Barrier, chirurgien en chef, par R. Philipeaux, interne des hôpitaux ; revu et suivi de réflexions par M. Barrier. *In-8° de 188 pages.*

1852 Remarques sur la lithotritie et en particulier sur les injections d'huile dans la vessie, pratiquées dans le but de favoriser le broiement de la pierre. *In-8° de 16 pages.*

1852 Renversement complet de la matrice survenu à la suite de l'accouchement, métrorrhagie grave et répétée, réduction tentée avec succès au bout de quinze mois.

1859 Observations et remarques sur la rupture de l'ankylose de la hanche. *Deux mémoires in-8° de 36 pages.*

1849-56 *Gazette médicale de Lyon*, nombreux articles de circonstance, de discussion et de critique.

1861 Traité pratique des maladies de l'enfance, fondé sur de nombreuses observations cliniques. — *Paris, Chamerot, éditeur ; Lyon, Mégret. 2 vol. gr. in-8°, 1,456 pages, troisième édition revue et corrigée.*

II. — Ecrits littéraires et philosophiques.

1845 De l'hygiène dans ses rapports avec l'état social, à propos des opinions et rapports du Conseil de salubrité du département du Rhône. *In-8° de 15 pages.*

1846 Des réformes sociales. — Examen et réfutation du discours de M. Massot, avocat général à la Cour de Lyon, sur ce sujet, avec notes, par un socialiste phalanstérien. *In 8°, 62 pages.*

1846 Esquisse d'une analogie de l'homme et de l'humanité. *In-8°, 48 pages.*

1847 Considérations sur l'établissement des crêches à Lyon. *Brochure de 34 pages.*

1850 Aperçu des progrès de la médecine opératoire au XIXe siècle. Discours d'installation comme chirurgien major de l'Hôtel-Dieu. *In-8°, 46 pages.*

1854 De l'organisation du service chirurgical de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Mémoire présenté au Conseil d'administration des hôpitaux et hospices civils de Lyon. *In-8°, 39 pages.*

1859 Eloge d'Amédée Bonnet. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. *In-8°, 31 pages.*

1862 Du vitalisme et de l'animisme à propos du livre de M. le professeur Bouiller, intitulé : « Du principe vital et de l'âme pensante », par le docteur Barrier, président de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. *In-8°, 16 pages.*

1866 De la révision des lois qui régissent la médecine. Rapport présenté à l'Assemblée générale des médecins de France, par le docteur Barrier, président de l'Association médicale des médecins du Rhône, membre du Conseil général de l'Association de France. *In-8°, 32 pages.*

1868 De l'assistance médicale des indigents dans les campagnes. Rapport présenté à l'Assemblée générale des médecins de France au nom du Conseil général, par M. le docteur Barrier, rapporteur.

1867 Principes de sociologie avec cette épigraphe : LABOREMUS. — *Paris, librairie des sciences sociales, Noirot et Cie, éditeurs, 2 vol. in-8°, 795 pages.*

1870 Catéchisme du socialisme libéral et rationnel. — *Paris, librairie des sciences sociales, rue des Saints-Pères, 13. 1 volume. gr. in-12, 183 pages.*